L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1846.

ELECTIONS.

Massachusetts—Les journaux de Boston donnent les retours complets de toutes les villes de l'Etat, sauf deux. Ils se résument comme suit:

Briggs, whig, a reçu 55,353 voix; son concurrent locofoco, Davis, 33,650; voix perdues 13,730. La majorité absolue de Briggs est donc de 7,973. L'année dernière, il s'était trouvé en minorité de 2,305. Il y a donc pour l'élection gubernatoriale un gain de 10,278 depuis un an.

Neuf membres du Congrès ont été élus à la première épreuve, et ces neuf membres sont whigs. Le 4me district n'a point fait de choix; mais il est probable que le candidat whig réussira à la seconde épreuve.

Les whigs ont élu vingt sénateurs, et les locofocos n'en ont pas encore un seul. A la chambre des représentans, on compte 176 whigs, 30 démocrates et 5 abolitionistes.

Delaware.—Les locofocos ont décidément le gouverneur de l'Etat; les whigs la délégation congressionnelle et la législature.

Vermont—Deux districts congressionnels de cet Etat n'avaient élu à la première épreuve aucun des candidats qui se présentaient; ils en ont fait une seconde dernièrement; l'un des districts a élu un whig; dans l'autre il n'y a point eu encore de choix; mais les whigs y ont réalisé un gain assez marqué.

New-York.—Les whigs comptent à la législature de l'Etat un membre de plus, élu dans le comté de Steuben. Leur majorité à la chambre sera de 18 voix, et de 8 en scrutin réuni.

Iowa.—Le résultat des élections de cet Etat n'est pas encore bien positif. Les locofocos se vantent d'y avoir triomphé sur tous les points; mais les dernières nouvelles venues par St. Louis sont loin de leur accorder la victoire complète qu'ils réclament. Ils prétendent avoir la législature, tandis qu'ils n'ont [illegible] faible majorité dans le Sénat, et que les whigs sont assurés de la Chambre qui leur donnera sans doute assez de voix pour avoir la prépondérance au scrutin réuni. Les prochaines nouvelles décideront sans doute la question de savoir à qui appartient réellement l'avantage.

Collision.—Un horrible désastre a eu lieu sur le fleuve, à environ sept milles au-dessous de Natchez, le 21 courant, vers deux heures du matin. Le bateau à vapeur *Maria* qui remontait le courant, est venu se heurter contre la *Sultana* qui le descendait, et il a sombré presque immédiatement. On évalue à vingt cinq ou trente le nombre de ceux qui ont péri dans ce naufrage. La *Sultana* n'a éprouvé que de très légères avaries, et a pu continuer sa route; il est arrivé hier dans notre port, et c'est d'une lettre écrite par les passagers à bord de ce bateau que nous empruntons quelques détails sur cette déplorable catastrophe.

D'après cette lettre, la collision ne devrait être attribuée qu'à la fatalité. Au moment où le pilote du *Sultana* vit arriver le *Maria*, qui longeait alors la rive droite, il se maintint dans le milieu du lit, croyant que le *Maria* allait poursuivre sa route; mais ce dernier au contraire se porta vers la rive gauche. Aussitôt que le pilote du *Sultana* s'en aperçut, il arrêta le jeu des machines, malheureusement il étoit trop tard, et l'avant du *Sultana* vint heurter par le travers le *Maria* dont il brisa en partie les chaudières. Au bout de cinq minutes, ce malheureux bateau avait coulé—son pilote avait sans doute espéré qu'il pourrait passer avant du *Sultana* sans être atteint; mais ses calculs avaient été mal pris, et cette erreur a causé la perte du *Maria*. Dix-huit ou vingt hommes d'équipage ont été horriblement brulés par la vapeur; ils ont été recueillis à bord du bateau à vapeur *Talma* qui les a transportés à Natchez. "D'ordinaire, dit la lettre que nous consultons et qui se trouve publiée dans notre partie anglaise, de pareils malheurs donnent lieu à des accusations réciproques; dans cette circonstance il n'y en a point eu, et nous pensons qu'il n'y en aura point." Nous souhaitons qu'il en soit ainsi, et que les explications données par les passagers du *Sultana* mettent à couvert toutes les responsabilités.

Le commodore Perry a quitté notre ville samedi pour retourner à bord du *Mississippi* et se rendre à Tampico. Il a emmené avec lui 50 hommes de recrues pour l'armée, sous le commandement du capitaine Crittenden. Ce détachement sera bientôt suivi d'un corps de 400 carabiniers à cheval qui doivent prochainement arriver ici par la voie du fleuve. Le commodore a reçu des autorités de l'Etat huit pièces de canon en bronze (six pièces de 6 et deux obusiers) avec une bonne quantité de munitions. Sous peu de jours, Tampico pourra être défendu par une garnison de [illegible] hommes.

Emprunt.—Les soumissions ont couvert, et au-delà, le montant de l'emprunt de cinq millions, proposé par le secrétaire de la trésorerie. Elles sont venues des principales villes de l'Union qui toutes auront une part dans cet emprunt, et elles sont en somme très avantageuses au gouvernement.

Texas.—Le navire à vapeur *Galveston* nous a apporté des journaux du 21, mais ils ne contiennent pas une nouvelle.

Réunion du Congrès.—On lit dans l'*Union* du 14 courant: "Nous allons bientôt voir une foule active et nombreuse affluer dans notre ville. La prochaine session commence le 1er lundi du mois prochain, 7 décembre, et sans doute elle sera courte. Quelques membres sont déjà à Washington. MM. Benton, Bagby et Westcott du sénat; M. Roberts du Mississipi, membre de la chambre des représentans, et l'orateur de cette même chambre, M. Davis, qui est arrivé à Washington pour aller rendre une visite à sa mère qui demeure dans le Maryland."

THEATRE D'ORLEANS.

Demain mardi, grande solennité au théatre, débuts de la première chanteuse, Mme. Fleury-Jolly, de M. Laffeys, premier ténor de grand opéra, de M. Dubreuil, baryton, de M. Guillot, basse-taille, et de Mme Olivier, première dugazon. Mme Olivier, qui a bien voulu se charger du petit rôle de la suivante dans la *Favorite*, se montrera aussi dans un vaudeville. On voit que M. Davis agit en grand seigneur et qu'il ne ménage pas son enjeu—cette assurance est de trop bon augure pour que le succès le plus complet ne vienne pas la justifier. Nous n'avons qu'un seul conseil à donner à nos lecteurs, c'est de se hâter, car il est probable que le peu de places qui n'auraient pas été retenues seront enlevées avant ce soir.

Henry Clay — Quelques journaux ont annoncé que M. Clay allait rentrer au Sénat des Etats-Unis; cette assertion ne paraît pas exacte. M. Clay ne consentirait que fort difficilement à rentrer dans la vie publique, et sa voix d'ailleurs serait à peu près inutile dans un Sénat essentiellement locofoco.

Fulmi-coton.—Cette invention préoccupe vivement le monde savant et industriel. En Europe, la publicité donnée à l'invention du docteur Shonbein, a fait mettre immédiatement en lumière des inventions analogues que leurs auteurs avaient négligées ou dédaignées. Ainsi, d'un côté, c'est en France, M. Morel, ingénieur à Paris, et M. Chodsko, réfugié Polonais, qui font des expériences sur une substance que le premier désigne sous le nom de fulmi-coton; de l'autre, c'est en Allemagne, le docteur Otto qui réclame la priorité d'invention ou au moins d'application. Ce dernier a pris comme point de départ une substance indiquée par M. Pelouze, chimiste français, et désignée sous le nom de xyloïdine. En Amérique où les applications des découvertes nouvelles trouvent toujours grande faveur, on s'est empressé aussi de faire des essais, et les journaux de Washington nous donnent sur ce sujet d'intéressans renseignemens. Mais, pour mieux comprendre la valeur de ce qui se fait parmi nous, voyons d'abord ce qui s'est fait dans l'ancien monde; ces détails ont déjà paru chez quelques-uns de nos confrères; mais ils sont assez intéressans pour que nous les répétions; les voici donc.

Un essai d'une matière fulminante, ayant toutes les apparences du coton-ouate, et que l'inventeur, M. Morel, ingénieur-mécanicien à Paris, désigne sous le nom de *fulmi-coton*, vient d'être fait en présence de MM. le général Gourgaud, président du [illegible] de l'artillerie, le colonel Piobert, membre [illegible] de l'académie des sciences, et de plusieurs autres [illegible] comité de [illegible] M. Morel a annoncé [illegible] de l'académie [illegible] temps de ces recherches, [illegible] officiers. [illegible] vention pour la prépar[illegible] occupe depuis long[illegible] mandait l'épreuve [illegible] avoir pris un brevet d'in[illegible] boîte de carto[illegible] tion du composé dont il de[illegible] portative [illegible] Il a présenté à cet effet une [illegible] ches toutes confectionnées pour armes [illegible] que cartouche ne contenait que trois décigrammes de fulmi-coton, enveloppé dans un petit cylindre de papier, du diamètre de la balle, et ayant absolument la même forme qu'une cartouche ordinaire.

Le fulmi-coton n'était pas comprimé.

Brûlé sur la main, il ne cause pas de douleur sensible, ne laisse aucun résidu et ne produit pas de fumée.

Plongé et pressé dans l'eau, séché ensuite entre deux feuilles de papier à filtre, il paraît conserver ses propriétés fulminantes.

M. le général Gourgaud a tiré à quarante pas un fusil de chasse d'un calibre moyen, chargé porte-culasse, avec du fulmi-coton; à vingt cinq pas, un pistolet d'arçon; à dix pas, un pistolet de poche. L'amorce était une capsule ordinaire.

A quarante pas, la balle a traversé un madrier de hêtre de 0m, 25 d'épaisseur; à vingt-cinq pas, la balle du pistolet d'arçon s'est logée dans le madrier, sans le traverser; enfin, à dix pas, la balle du pistolet de poche a produit à peu près le même enfoncement qu'aurait obtenu, à la même distance, avec une charge de poudre ordinaire.

L'inflammation du fulmi-coton ne laisse presqu'aucun résidu dans le canon.

Le recul du fusil est très faible; le bruit de la détonation n'est guère plus fort que celui d'une grosse capsule.

On se gardera bien de rien préjuger sur l'emploi qui pourra être fait de la découverte de M. Morel, pour les armes de guerre; il a promis de délivrer prochainement une assez grande quantité de fulmi-coton, pour qu'on puisse l'expérimenter au fusil pendule et au canon pendule. Les effets obtenus jusqu'à présent paraissent semblables à ceux attribués, par les journaux anglais, à la poudre-coton de M. Schoenbein.

M. Chodsko, réfugié polonais, a présenté également une substance fulminante qui a aussi l'aspect du coton, et qui a été essayée avec un mousqueton d'a[redacted] tillerie tiré à quarante pas. La balle a [redacted] me effet que le fulmi-coton; mais on a t[redacted] sez grande quantité de crasse dans l[redacted] poudre-canon de M. Chodsko était [redacted] bourée pour le chargement de l'arme, tandis que le fulmi-coton ne l'était pas.

L'une et l'autre matière détonnent par le choc [redacted] marteau sur une enclume, mais non par le choc [redacted] marteau sur du bois.

—M. Otto, professeur de chimie à Brunswick, [redacted] fondant sur les expériences de M. Pelouze, s'est o[redacted] cupé aussi de la poudre-coton, et vient de publier da[redacted] la *Gazette de Cologne* le secret de la découverte [redacted] cette poudre, à laquelle il est par suite lui-même [redacted] rivé:

" Partant d'une observation de P[redacted] quelle se trouve à la page 136 du pre[redacted] mon manuel de chimie, j'ai réussi [redacted] ton explosif qui, d'après une triple expérience, me [redacted] rait tout à fait destiné à remplacer la poudre à can[redacted] Pour donner le plus tôt possible aux résultats de [redacted] couvertes importantes tout le développement d[redacted] elles sont susceptibles, il me parait nécessaire de les livrer de suite à la publicité, afin que tous ceux qui y prennent quelque intérêt puissent s'en occuper. Je dédaigne de vendre l'intéressante découverte que j'ai faite, et dont on peut à l'heure qu'il est calculer toutes les conséquences, ou de demander un privilège pour en retirer un avantage exclusif; je la porte à la connaissance du public pour qu'elle devienne d'une utilité générale."

Rien de plus simple, suivant lui, que de faire la poudre-coton:

" Pour obtenir le coton explosif, on trempe pendant une demi-minute environ du coton ordinaire, bien purifié, dans de l'acide nitrique fort concentré (l'acide dont je me sers est préparé par la distillation de dix parties de salpêtre séché et de six parties d'huile de vitriol); puis on le met immédiatement dans de l'eau, qu'il faut renouveler, à l'effet de l'affranchir entièrement de l'acide qui s'y est attaché, en ayant soin de démêler les particules trop compactes; ensuite, il faut le sécher convenablement. Le coton explosif est alors achevé.

" Les effets de cette préparation ont saisi d'étonnement tous ceux qui en ont été les témoins. La plus petite partie de ce coton, frappée sur l'enclume avec un marteau, produit une explosion pareille à celle du mercure fulminant; quand on y met le feu, il s'enflamme comme de la poudre à canon, et, mis dans un fusil, il donne, pris en beaucoup moindre quantité, absolument les mêmes résultats que la poudre à canon. On emploie le coton explosif exactement de la même manière que de la poudre à canon. On en fait un bouchon, on l'enfonce dans le canon du fusil, on y met ensuite un bouchon de papier, puis la balle. L'explosion de la capsule détermine celle du coton."

A ces premiers renseignemens le professeur en ajoute d'autres qui les complètent:

"Les expériences que j'ai renouvelées, dit-il, ne me permettent presque plus de douter que le coton explosif remplacera la poudre à canon. J'ai encore quelque chose à ajouter pour ce qui concerne sa préparation. Si l'on trempe le coton pendant une demi-minute environ dans la première partie de l'acide qui déborde lors de la distillation, qu'on le presse ensuite entre deux plaques de verre et qu'on le lave, etc., on obtiendra une préparation d'une excellente qualité. Si on se sert de ce même acide pour obtenir une nouvelle quantité de coton explosif, il perdra successivement de sa force. Mais si ce produit, après avoir été lavé et séché, est de nouveau imprégné d'acide, et qu'on répète même cette dernière opération, l'effet deviendra d'une énergie étonnante. J'ai encore remarqué que des particules de coton qui avaient été trempées dans l'acide près de douze heures avaient une force extraordinaire. Ce sont là de nouveaux indices pour le perfectionnement de cette préparation. Pour s'assurer que le coton ainsi préparé a la propriété nécessaire pour être essayé dans un fusil, il faut que, formé en une boulette, il glisse sur une assiette de porcelaine, sans laisser la moindre trace quand on y met le feu avec une alumette brûlante. S'il se consume lentement, qu'il laisse sur l'assiette de l'humidité et des restes qui ont une odeur de brûlé, il faut le préparer de nouveau avec de l'acide nitrique. Je le redéte, les effets de ce coton, s'il est convenablement préparé, sont étonnans. Avec un pistolet de poche, dont le canon peut être dévissé, on a fait entrer avec la plus grande facilité, au moyen d'une charge de 5¼ grains (11 centigrammes), une balle qui avait au moins 1/3 de pouce de diamètre dans des planches de sapins d'un pouce d'épaisseur. Avec 6 grains (4 décigrammes), une balle de carabine a percé, à une distance de 45 pas, une poutre de chêne jusqu'à une profondeur d'un pouce. Près de 30 coups ont été tirés aujourd'hui en présence d'officiers d'artillerie, de militaires, de forestiers, d'arquebusiers, de professeurs, etc.

"Comme j'ai obtenu dans l'espace de trois jours une préparation explosive si énergique, il est presque certain que l'idéal est réalisé. Cet idéal est un coton dans lequel une combinaison d'azote et d'oxigène a remplacé par substitution une quantité d'hydrogène tel que l'acide du produit ainsi obtenu suffit pour transformer, quand on l'allume, tout le carbone qu'il contient en acide carbonique, de sorte que par résultat de l'inflammation il ne peut se former que du gaz acide carbonique et du gaz azote, et peut-être un peu de vapeur. Les avantages que le coton explosif a sur la poudre sont évidens: après avoir tiré 70 coups de pistolet, l'arme était aussi propre que si l'on ne s'en était pas servi. Après que le coup est parti, on ne ressent aucune odeur, on ne remarque aucune fumée. C'est là une importante découverte pour les guerres, pour faire sauter les mines, etc."

Arrivons maintenant à ce qui s'est fait parmi nous. M. Robertson, notre consul à Brême, est revenu tout exprès aux Etats-Unis par le *Britannia*, afin d'obtenir un brevet au profit du professeur Shoenbein dont il est le délégué ou l'associé. A cet effet, il a apporté avec lui un paquet de "poudre-coton" préparé par le savant Allemand, et l'a présenté à notre gouvernement. Le 10 courant, au bureau de la guerre, à Washington, on a fait l'ouverture de ce paquet où l'on a trouvé une masse de coton d'environ 70 grains, dont la teinte était plus jaunâtre que celle du coton ordinaire. Le colonel Talcott, chef du bureau d'artillerie, en compagnie de M. Robertson, s'est livré à quelques expériences. Une petite quantité de coton préparé a d'abord été placée sur une feuille de papier blanc; on y a mis le feu, et le coton s'est consumé instantanément en faisant entendre une légère explosion, produisant très peu de fumée, et laissant quelques faibles traces sur le papier. Une quantité pareille de poudre a fait plus de bruit, plus de fumée, et laissé des traces plus fortes. On mit alors sur quelques grains de poudre une petite quantité de coton; et à l'approche d'une allumette, poudre et coton éclatèrent ensemble. On sait que le coton, suivant l'inventeur, doit faire explosion sans même enflammer la poudre. Sur ce point, tout aussi bien que relativement à la combustion parfaite du coton, les expériences n'ont pas été complètement satisfaisantes. Cela tenait probablement à ce que la préparation du coton n'avait pas été irréprochable.

Après les expériences à découvert, sont venues celles qu'on a faites à l'aide d'un fusil. On a d'abord mis, dans le canon de cette arme, un peu de coton que l'on a fait partir à l'aide d'une capsule et qui a fait fort peu de bruit. On a ensuite chargé le fusil régulièrement avec le coton en guise de poudre; on l'a tiré par la fenêtre, et la balle est allée ricocher contre le mur du bureau de la marine qui se trouve à quarante yards, et où elle a fait une entaille assez profonde. Quand on a retrouvé cette balle à huit yards en avant du mur, elle était applatie exactement comme si on l'eut fait partir avec de la poudre ordinaire.

Le résultat de ces premières expériences n'a point paru complètement satisfaisant à M. Robertson qui a dû faire préparer avec grand soin de nouveaux échantillons de la "poudre coton." Dans l'intervalle néanmoins, c'est-à-dire le 13, le colonel Talcott a fait encore à l'arsenal de Washington, en présence du secrétaire de la guerre et de plusieurs officiers de terre et de mer, quelques nouveaux essais qui ont en général bien réussi. Un de ces essais a prouvé que 50 grains de poudre-coton produisait presque autant d'effet que 180 grains de poudre ordinaire. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des nouvelles expériences qu'on pourra faire.

Mais pendant que M. Robertson sollicite un brevet au nom de M. Shoenbein, pendant que M. Otto publie son mode de préparation que reproduisent [illegible] les journaux, voici qu'un M. Von Schmidt, [illegible] qui habite Washington, vient à son tour déclarer [illegible] depuis cinq ans les propriétés [illegible] qu'il connait [illegible] C'est possible; mais, ainsi que [illegible] du coton. [illegible] observer pourquoi M. Von [illegible] l'a fait très bien pas dit plutôt? La prépar[illegible] Schmidt ne l'a-t-il [illegible] teur fait subir au coton [illegible] tion que cet autre inventeur [illegible] qu'il dit, de celle de [illegible] diffère complètement, à ce [illegible] résultats sont à [illegible] MM. Shoenbein et Otto; mais les [illegible] à peu près les mêmes, ainsi que le prouvent [illegible] parait, d'heureuses expériences faites aussi à Washington. Quelque savant de notre ville ne pourrait-il pas nous donner à notre tour, d'après la méthode de M. Otto, une idée de la puissance de cette poudre dont nous possédons en si bonne quantité la matière première? Parlez, messieurs, et soyez sûrs que vos expériences attireront des masses de curieux.

HAVANE.

Le brick *Titi* nous a apporté des dates de la Havane qui vont jusqu'au 15 courant, mais d'ailleurs peu de nouvelles. Le brick *P. Soulé* était entré dans le port le 13 courant.

Une circulaire de commerce sous la date du 12, contient ce qui suit, à propos des lettres de marque émises par le Mexique, et dont on a parlé dernièrement ici:

"Nous apprenons que des lettres de marque et des lettres de naturalisation ont été envoyées du Mexique ici. Dans les instructions imprimées qui sont annexées aux lettres de marque, il est ordonné que les prises soient amenées dans les ports mexicains; et si cela n'est pas possible, elles devront être conduites dans des ports neutres où elles seront condamnées par le consul mexicain. Nous croyons qu'en vertu des traités conclus entre les Etats-Unis et l'Espagne, cette dernière puissance ne peut point admettre [illegible] dans ses ports [illegible] prises faites sur les Américains: [illegible] Sans doute les autres puissances en paix avec les Etats Unis seront dirigées par les mêmes principes, et la course deviendra de la sorte assez difficile. La crainte de se voir traiter comme pirates par les Américains empêchera aussi-bien des gens de se risquer dans de pareilles entreprises."

La compagnie Italienne devait faire ses débuts le 15 au théâtre Tacon; nous attendrons avec quelque curiosité les comptes rendus de nos confrères Havanais.

Les dégats qui avaient été éprouvés par les tuyaux de gaz qui éclairaient la ville, ont été complètem[redacted] rés; et l'éclairage au gaz doit s'étendre d[redacted] fonds portés contre M. John S. Dunne par M. Wheaton, collecteur des taxes sur voitures, da[redacted] 2de municipalité, depuis l'année 1836 jusqu'au mois de juin 1846. M. Dunne, qui était employé par le plaignant en qualité de député-collecteur, était accusé d'avoir détourné à son profit maintes sommes qu'il avait reçues dans la vente de licences, et qui formaient un total de deux mille piastres.—Le Recorder Baldwin qui a consacré plusieurs jours à l'instruction de cette affaire, a rendu samedi matin une décision longuement motivée, à la suite de laquelle il renvoie le prévenu des fins de la plainte.

Troisième Municipalité.—Un nommé Hammond a été arrêté hier par la police de la troisième municipalité, sous l'inculpation d'avoir enlevé une somme d'argent de la caisse de M. Frank Hauser, propriétaire de la salle de bal située à l'encoignure des Champs-Elysées et de la rue Marigny. Il comparaîtra ce matin devant le recorder Seuzeneau.

Première Cour de District.—L'affaire de Daniel Lawrence *dit* D. Lazarus, a été appelée samedi. Il est accusé d'avoir signé du premier nom un mandat de la valeur de $1,250 payable à l'ordre de M. McMaster. L'accusation prétendait que le véritable nom du prévenu était Lazarus, tandis que la défense s'efforçait de prouver que l'accusé se servait indistinctement des deux noms. Le jury n'a pu s'entendre sur la nature du verdict.

Le grand-jury a soumis son rapport mensuel à la Cour.

Duel avorté.—Le recorder Génois a fait arrêter samedi et mettre sous caution Rodolphe Dossat et Augustin Lamothe, prévenus l'un d'avoir envoyé et l'autre d'avoir accepté un cartel pour vider un différend les armes à la main. Le chiffre du cautionnement a été fixé à mille piastres.

S. D. Ford, prévenu d'escroquerie, a été interrogé samedi par le recorder Baldwin. Renvoyé pardevant la Première Cour de District.

Télégraphe Magnétique.—L'*Union* de Washington publie une lettre d'Amos Kendall, dans laquelle nous trouvons les renseignemens suivans:

"On est maintenant convaincu généralement que le télégraphe a besoin de conducteurs plus forts que des fils de laiton; et les compagnies de Washington et de Boston se préparent à les remplacer sur leurs lignes respectives par des fils de fer. On a usé pendant toute la saison de fils de ce genre entre Philadelphie et Baltimore; on a trouvé que, tout en offrant l'avantage d'une force plus grande, ils répondaient aussi bien que les fils de laiton à toutes les exigences du service.

"Des lignes ont été établies de Boston à Lowell, de Troy à Saratoga, de Syracuse à Oswego, d'Auburn à Utica, cette ligne se poursuit vers Elmira; de Buffalo à Lockport; celle-ci s'étendra jusqu'à Lewiston, pour se relier à travers le Niagara à celle de Toronto; de Philadelphie à Harisbourg, pour s'étendre ensuite vers l'Ouest. Cette dernière ligne est établie en fils de fer. La longueur des lignes déjà construites est de 1300 milles.

"Une ligne est en construction de Boston à Portland. On est en arrangement pour la construction d'une ligne de Buffalo à Détroit; puis de Chicago à Milwawkie; cette ligne aura un développement d'environ 800 milles et devra être achevée en quinze mois. La compagnie de New-York et Washington ayant obtenu le droit de suivre la voie des chemins-de-fer du New-Jersey, s'occupe à reconstruire leur ligne par la route directe, et compte bien sous deux mois avoir deux bons fils de fer de New-York à Baltimore.

"Une ligne va s'exécuter immédiatement de Washington à Petersburg, en Virginie, si l'on ne rencontre pas de difficultés pour le droit de passage. On prendra aussi des mesures pour réunir les fonds nécessaires à la construction de la ligne méridionale jusqu'à la Nouvelle-Orléans."

St. Martinville.—On lit dans le *Créole* de St. Martinville du 14 courant: "M. Joseph Landry, de notre paroisse, roule depuis le 11 courant. Cinquante-cinq arpents de canne ne lui ont donné que dix-huit boucauts de sucre; ils lui en avaient donné l'an dernier de cinquante à soixante boucauts.

Baton-Rouge.—L'*Advocate* de cette ville dit que le manque d'eau aura singulièrement nui cette année à la roulaison. Des planteurs qui comptaient faire deux cents boucauts, n'en ont fait que quatre-vingts; d'autres qui l'an dernier en avaient produit cinq ou six cents, n'en comptent guères que deux cents.

Expedition de Californie.—Le trois-mâts *Brutus* est parti le 13 de New-York pour la Californie, avec des approvisionnemens et les volontaires que le colonel Stevenson a abandonnés dans sa précipitation à fuir les recors. Le gouvernement de Washington vient, du reste, de reconnaître ce que le choix d'un pareil chef a eu de scandaleux, car l'*Union* annonce le départ pour la Californie du colonel Mason, qui, étant hiérarchiquement supérieur du colonel Stevenson, lui enlèvera *légalement* le commandement en chef de la Californie, dans le cas où la présence du général Kearney n'aurait pas opéré déjà cette substitution.

Bigamie.—Un jeune homme, nommé William Sherwood, a été arrêté dans le comté de Westchester, sous l'inculpation de bigamie. Il parait que Sherwood adressa, il y a quelque temps, ses hommages empressés à une jeune et charmante demoiselle de New-York, nommée Charlotte Flock, fille d'un marchand de volailles de Broadway. Il demanda cette demoiselle en mariage, fut agréé, et uni, le 8, en bon et légitime mariage à celle qui avait su toucher son cœur. La fête se terminait, tout le monde se retirait satisfait, le marié voyait défiler les convives avec une satisfaction bien légitime, la mariée rougissait, lorsque tout à coup une effroyable nouvelle arrive, on ne sait comment. Sherwood est un imposteur, il est marié déjà, sa femme demeure dans le comté de Westchester. Il demande à donner quelques explications, la mère de la jeune fille ne veut pas les entendre, et finit par mettre à la porte à deux heures du matin, malgré les pleurs de sa fille qui voulait au moins entendre les explications de Sherwood. Sherwood résolut aussitôt de se rendre dans le comté de Westchester, à l'effet de demander le divorce de son premier mariage. Mais M. Flock, son second beau-père, le suivit immédiatement dans ce comté et le fit arrêter. Maintenant une question se présente. L'accusé doit-il être jugé à New-York ou dans son propre comté? Lorsqu'il s'est agi de le transporter à New-York, les juges du comté s'y sont opposés en soutenant que, pour le cas de bigamie, l'accusé pouvait être jugé dans le comté où il était arrêté, quoique le crime eût été commis dans un autre. C'est une exception à la loi générale, et pour le cas seul de bigamie.

Les Cours de Justice, le Shérif de la Paroisse d'Orléans, les Démocrates aux allures aristocratiques.

MM. les éditeurs de l'*Abeille*:

Depuis que les Cours de Justice sont irrévocablement fixées dans la bâtisse qu'elles occupent depuis plusieurs années; alors enfin que le peuple se plaignait que le parti whig qui était au pouvoir gaspillait les fonds publics par des dépenses extravagantes et levait des impositions exorbitantes, au grand préjudice du pauvre et du travailleur, je ne sache pas que les juges, les shérifs ou tout autre officier du gouvernement alors whig se soient plaints qu'ils étaient étroitement logés dans le vaste local, loué par le jury de police, des marguilliers de l'église St-Louis d'Orléans, pour tenir les séances judiciaires.

Maintenant que le parti démocratique est au pouvoir, que le gouvernement est, dit-on, démocrate, que tous les juges, ou au moins la majorité d'entr'eux appartient à cette couleur politique; que l'avocat général et l'avocat de district sont démocrates; que le Sénat et la Chambre des Représentans sont en majorité démocratique; que le Conseil général de notre bonne ville possède une majorité locofoco de la nouvelle école; il est bien permis ce me semble au shérif de la Paroisse d'Orléans de trouver que le local qui jadis contenait commodément sept Cours de Justice, cinq bureaux de shérifs, et une place pour le marshall, est par trop étroit pour placer nos capacités judiciaires: il est permis dis-je, au shérif actuel, qui fait ou veut faire les choses en grand aux dépens du bon peuple de la Paroisse, de vouloir ajouter au domaine qu'il administre précairement, la maison attenant au susdit local, située rue Ste-Anne, pour en faire, sans doute, un nouveau greffe, une chambre pour les jurés ou un salon des délibérations pour nos sommités magistrales.... augmentant ainsi le budget déjà beaucoup trop élevé pour un Etat Républicain. Que les membres du Conseil général veuillent bien avant d'écouter les velléités de faste et de grandeur mal sonnantes avec les couleurs politiques qu'on avoue mais qu'on ne pratique point, réfléchir qu'ils ont été nommés par le peuple pour diminuer le fardeau qui pèse sur les contribuables, et que l'économie dans les dépenses publiques est le premier cri articulé par la démocratie, contre les whigs au pouvoir qu'on taxait de prodigalité. Aujourd'hui que les démocrates tiennent le pouvoir, ils dépassent ou veulent dépasser en extravagances, leurs dévanciers. Nous reviendrons sur ce sujet alors que la Législature sera en session.

Un démocrate de fait.

[*Communiqué.*]

Le bail de la *barre* de la Bourse St-Louis expire à la fin de l'année: il va donc falloir le renouveler. On demande aux commissaires de la Compagnie de Banque des Améliorations s'il ne serait pas dans l'intérêt des actionnaires que ce bail fut accordé par soumission, comme le veut la charte, et comme cela se faisait autrefois, au lieu d'être conclu à l'amiable ainsi que cela s'est pratiqué dans ces dernières années.

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS.
Dimanche soir, 22 novembre 1846.

Les transactions en coton, se sont élevées hier à 3,500 balles. Le marché est calme.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Inferior	00	@ —
Ordinary	8½	@ 8¾
Middling	9	@ 9¼
Good Middling	9⅝	@ 9¾
Middling Fair	9¾	@ 10
[redacted]	10¼	@ 10⅜
[redacted]	00	@ 00
[redacted]	11	@ 11¼
[redacted]	12	@ 00

[redacted] et North Alabama.
Average list.

Good	00	@ 00
Common	00	@ 00
Extreme prices	00	@ 00

Sucre—Les ventes se sont élevées à 300 boucauts aux cours précédents. Mélasses—Un peu plus fermes, on en vendu de 23 @ 23¼ cents par gallon.

Le marché aux farines était un peu moins soutenu, les prix couraient de $5 30 @ $5 50 par baril.

Grains—Quelques faibles transactions aux cours précédents.

Change—Un peu plus ferme. Sterling 5 @ 6 pour cent prime; France, 5f. 45 @ 5f. 50; New York, à 60 jours 1½ @ 2¼ pour cent d'escompte, à vue ½ pour cent d'escompte.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire à vapeur Palmetto, Smith, Galveston, Marsh & Ranlett
Navire St Louis, Marks, Philadelphie, C J Meeker
Navire Adeline, Pike, Londres, J W Giffhey
Navire Sunbeam, Winsor, Liverpool, L H Gale
Navire Palmyra, Barstow, Boston, G W Hynson
Barque Nashua, Staats, Philadelphie, J H Ashbridge
Brick Henry, Cole, Port Lavaca, Andrews & Dewey
Brick Edward, Dearborn, Richmond, C J Meeker
Goel Sylvia Wilde, Jones, Brazos St Jago, capitaine
Goel Wm & Elizabeth, Beach, Brazos St Jago, Marsh & Ranlett
Goel Home, Kinney, Brazos St Jago, Curtis & Buddendorff
Steamer Montezuma, Kelly, Mobile, capitaine
Steamer White Cloud, Robirds, St Louis, capitaine
Steamer Iowa, Durac, St Louis, C T Buddecke & co

ARRIVÉS.

Navire à vap Galveston, Haviland, de Galveston.
Navire Sultana, Busker, de New York.
Navire John Dunlap, Choate, de Bordeaux.
Barque Loretto Fish, Bickman, de New York.
Barque Walter, Thompson, de Charleston.
Barque Kilby, Carter, du Havre.
Barque Averon, ——, de la Pointe Lizardo.
Barque Sara, Colbart, de Limerick, Irlande.
Brick Salvadora, Sabatie, de la Havane.
Brick Lawrence, Maloney, de Galveston.
Brick Juan J D Carthagena, Gray, de la Pointe Antonio de Lizardo.
Brick Titi, Brown, de la Havane.
Brick Arcturus, Gould, de Brazos St Jago.
Brick Adela, Watson, de Charleston.
Goel Argus, Brewer, de Corpus Christi.
Goel Cabot, Northorp, de Brazos St Jago.
Goel Brave, Riddle, de Brazos St Jago.
Steamers Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.
Creole, Reynolds, de Mobile.
Saluda, Boyce, de St Louis.
Star Spangled Banner, Pierce, de Cincinnati.
Suwannee, Gilbert, de Smithland.
Hendrick Hudson, Logan, de Cincinnati.
Whirlwind, Dodge, de St Louis.
Belle of Arkansas, Caldwell, de St Louis.
Sam Dale, Yoe, de Providence.
Clinton, Baird, du Bayou Sara.
Montezuma, Kelly, de Mobile.
Homer, Swager, de Louisville.
Empire, Elliott, de Louisville.
Albatross, Brown, de Cincinnati.
Oregon, Beirn, de Mobile.
Ellen, Graham, d'Alexandrie.
Hannibal, Chenoweth, de Cairo.
Duke of Orleans, Green, de St Louis.
Pioneer, Poe, de St Louis.

DÉPART DES NAVIRES À VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

	De Liverpool	D'Amérique
Great-Western	oct 31	nov 26
Cambria	nov 4	déc 1
Acadia	nov 19	déc 16
Caledonia	déc 4	jan 1

EN débarquement du navire John Dunlap, de Bordeaux:
30 barriques vin de Merman, supérieur.
24 do vin de Queyries, supérieur.
24 do vin supérieur; 24 demi-ro. dito dito.
64 do vin St Emilion et St Julien.
50 barils vin blanc de Barsac.
56 barils vinaigre de vin blanc.
2 demi-pipes cognac fine champagne, marque Olivier.
4 quarts de pipes dito dito, dito.
2 demi pipes vieux cognac, de Ph. Godard.
50 caisses absynthe de Sauvayol Bruneton.
50 do kirsch;
100 do liqueurs de Champion, superfines, surfines et fines, 20 dito dito, 24 demi bouteilles.
70 do liqueurs assorties, superfines, surfines, fines.
120 do fruits à l'eau-de-vie, prunes, abricots et poires, de Champion.
180 do fruits à l'eau-de-vie, de Tourne.
205 do cerises à l'eau-de-vie, Champion & Chauvet.
100 paniers anisette superfine, de Champion.
100 do guignolet d'Anger.
30 caisses prunes sèches en jarres.
10 do prunes sèches en boites transparentes.
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co., 11 et 15, St Louis.
23 nov

PERDU, samedi 21 courant, entre 1 et 3 heures dans les rues Carondelet, Poydras, Camp, ou Canal et Chartres, une petite montre en or pour femme, portant gravés dans l'intérieur les mots "march 7th 1846". Celui qui l'aura trouvée sera libéralement récompensé en la rapportant au bureau de cette feuille. 23 nov—3

A LOUER—Une maison à un étage, située rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon, en face la salle de bal Washington. Elle est en parfait état, ayant été réparée dernièrement. S'adresser rue de Chartres, No. 123. 23 nov—3

CHARBON—CHARBON.
3000 Barils charbon de Pittsburg, 1ere qualité, à vendre en lots convenables aux acheteurs.—Les ordres laissés dans le dépôt, 173, rue des Magasins, ou à mon magasin, seront promptement remplis. JOHN BELLOW Jnr. 23 nov 9 Canal

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Emperor, du Havre,—
30 paniers vin de Champagne, [illegible] Brand,
10 do do en demi bouteilles, dito;
10 do do supérieur, dito;
10 do do marque de [illegible];
A vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres. 23 nov

ABSYNTHE—150 caisses absynthe Suisse et de Marseille, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres. 23 nov

HUILE D'OLIVE—50 paniers de la marque de Flagniol, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres. 23 nov

ARGENTERIE Galvanisée—Un assortiment toujours complet de couverts, cuillères à soupe et cuillères à café galvanisées au procédé de Ruolz & Elkington, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres. 23 nov

CHAMPAGNE—150 paniers vin de Champagne 1re qualité, en débarquement du navire Vaillant, à vendre par COURVOISIER & Co., Encoignure Royale et Orléans. 23 nov

ABSINTHE SUISSE—72 caisses des marques Versin Lecoultre, Berthoud et A. J. Renaud, en débarquement du navire Vaillant, à vendre par COURVOISIER & Co., Encoignure Royale et Orléans. 23 nov

FRUITS AU JUS—30 caisses fruits au jus, de Paris, en débarquement du navire Vaillant, à vendre par COURVOISIER & Co., Encoignure Royale et Orléans. 23 nov

KIRCH—50 caisses vieux kirch, en magasin, à vendre par COURVOISIER & Co., Encoignure Royale et Orléans. 23 nov

MERISE—10 barils 1ère qualité, à vendre par COURVOISIER & Co., Encoignure Royale et Orléans. 23 nov

SUCRE HAVANE—250 caisses en débarquement du brick Titi, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 23 nov

SUCRE Havane—650 caisses, blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 23 nov

CAFE de la Havane—70 sacs, de la nouvelle récolte, de fin vert, qualité supérieure, en débarquement du brick Titi, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier. 23 nov

CAFE—500 sacs Havane fin vert, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 23 nov

TABAC—600 balles fin Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier. 23 nov

CHEMISES de flanelle rouge—100 doux. chemises en flanelle croisée et simple, en magasin et à vendre par JOHN BELLOW, Jr., 9, Canal. 23 nov

GILETS ronds—250 gilets à la monkey, en drap de pilote bleu et en flushing, à vendre par JOHN BELLOW, Jr., 9, Canal. 23 nov

HABILLEMENS pour nègres—Constamment en mains et à vendre par le soussigné, des gilets et pantalons d'étoffes convenables pour les travailleurs aux champs. JOHN BELLOW Jr., 9 Canal. 23 nov

PEA-COATS—En drap de pilote, bleu, faits dans un bon genre, en magasin et à vendre par JOHN BELLOW, Jr., 9, Canal. 23 nov

AUX TAILLEURS—Un grand assortiment de BOUTONS pour habits et gilets; ces boutons sont du dernier genre et viennent d'arriver, à vendre par JOHN BELLOW Jr., 9, Canal. 23 nov

CIGARES de la Havane—En débarquement du brick Titi, venant de la Havane, 116,250 cigares regalias, des marques suivantes: Général Taylor, capitaine Walker, Emperatris, Tarentulas, etc., à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 23 nov

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, à vendre en magasin, par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 23 nov

INDIGO DE GUATEMALA—En magasin à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 23 nov

GOMME COPALE—En magasin et à vendre par J M CABALLERO, 32 Vieille Levée. 23 nov

BOUTEILLES vides, à vendre par AUGT. MOLIER, 90 St Louis. 23 nov

DAMEJEANNES FRANCAISES.
A VENDRE à livrer au 1er. décembre:
500 damejeannes de 5 gallons,
200 do de 3 do
100 do de 2 do
100 do de 1 do
Par NUMA LACOSTE, 103, rue Royale. 23 nov

DETENU à la Geole de la paroisse St Charles, le nègre nommé ARMSTEAD, se disant appartenir à MM. T. Ellenburg & Co, négocians à la Nlle-Orléans. Ce nègre a perdu l'usage du doigt du milieu de la main gauche, et est de la taille de cinq pieds cinq à six pouces. Paroisse St Charles, 18 novembre 1846. N. St-MARTIN, Shérif. 22 nov—3m

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE WM. A. CLARK, Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans. L. A. GUILLEMAIN, Agent. 2 fev—1an

EAUX-DE-VIE ET CHAMPAGNE—Le soussigné offre en vente pour terminer diverses consignations, Eaux-de-vie de cognac, J J Dupuy, Otard Dupuy & Co, Pinet, Castillon & Co, Maglory, et fine champagne M. Castillon Je. Champagne de qualités supérieures, des marques de MM. le Marquis de Mauzac et de Loisson, [illegible] en grandes et demi bouteilles. 20 oct— F. JORDY, 10, Conti.

J. BERTRAND (ex-député shérif,)
Se charge de toutes espèces de recouvremens, et de régler les affaires; il fournira aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance les meilleures garanties.
S'adresser à son domicile, rue St. Claude, No. 211, entre Ste. Anne et Dumaine, ou de 9 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi, au bureau du Jeffersonian, édifice de la Bourse St. Louis.
DE PLUS—A vendre comme agent, quelques propriétés bien situées dans la Première Municipalité, et quelques esclaves. 9 nov—1m

CAFE RIO—500 sacs, excellent Rio, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier. 8 nov

Traitement des Maladies par le Système de F. V. Raspail.

☞ Depuis long-temps déjà le docteur G. Bouterre avait été sollicité, par un grand nombre de personnes des plus notables de l'Etat, de consentir à traiter les diverses maladies d'après le système Raspail. Il se refusa d'abord, soit parcequ'il ne consentait pas se séparer de ses confrères, soit parcequ'il ne connaissait pas ce système et qu'il fallait en faire une étude approfondie pour pouvoir entreprendre une tâche aussi rude. Ne voulant pas cependant qu'on pût prétendre que ce n'était que par opposition systématique qu'il refusait d'adopter les idées de Raspail, il essaya cette méthode de traitement sur quelques malades et bientôt il en fit [illegible]. Il obtint en peu de temps des succès presque miraculeux; et maintenant que l'expérience est venue lui prouver que ce système n'est pas une utopie, ainsi qu'on a bien voulu le proclamer, il se croit obligé de s'adresser au public et d'annoncer que dès à présent il traitera par ce système tous les malades qui le désireront.

Le docteur Bouterre s'engage à traiter toutes les maladies par ce système seul, et sans aucun mélange d'autres médications. Ce qui ne l'empêchera pas de continuer à soigner par la méthode qu'il a employée jusqu'à ce jour, les malades qui ne voudraient pas être traités par le système de Raspail.

Le docteur Bouterre donnera tous les jours des consultations, le matin, depuis dix heures jusqu'à midi, et le soir, depuis trois heures jusqu'à quatre heures. Les dimanches et les jours de fête il n'y aura pas de consultations le soir.

Le docteur Bouterre continuera à aller visiter les malades qui voudront bien le faire appeler.

Le prix des consultations est invariablement fixé de $2 à $5, selon la gravité et la chronicité de la maladie. Cette mesure a été prise par le docteur G. Bouterre, afin d'éviter toute discussion désagréable. Les pauvres seuls seront admis gratis aux consultations.

Le docteur Bouterre demeure rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine. 11 nov—1☞

AVIS—Un homme d'un âge mûr, parlant le français et l'anglais, désirerait trouver une place de teneur de livres, dans une ou plusieurs maisons de commerce de cette ville. Il donnera sur son compte tous les renseignemens les plus satisfaisans. S'adresser de suite au bureau de l'Abeille. 21 nov—3pa

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS. Le 20 novembre 1846.

☞ Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $5 00 par baril, les boulangers donneront, conformément au tarif, 35 onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 23 novembre 1846. Les pains de seconde qualité ou de trois pour 10 cents devront peser vingt cinq pour cent en sus, c'est-à-dire 43 3/4 onces.
21 nov A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. un.
Séance du 16 novembre 1846.

ATTENDU que la rue Bienville, dans le faubourg Jackson, n'a que cinquante pieds de large au lieu d'en avoir cent, comme elle les a depuis la rue Claiborne jusqu'à la limite dudit faubourg Jackson,

Résolu que le maire est prié de prendre toutes les mesures indiquées par la loi pour obtenir l'ouverture de la rue Bienville depuis la rue St. Victor jusqu'au chemin de la Métairie à travers ledit faubourg Jackson.

(Signé) Js. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 18 nov 1846.
(Signé) A. D. CROSSMAN, maire

En conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser que dans un moins de dix, ni plus de trente jours, à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la municipalité No. un agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus; le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle Orléans.
Nouvelle Orléans 20 novembre 1846. A. D. CROSSMAN, maire.

MONSIEUR BEAUVALET, arrivé de Paris, avec un grand assortiment de rubans et d'objets de modes et nouveautés en tous genres et des mieux choisis, a l'honneur de prévenir Messieurs les marchands de cette ville, qu'il a ouvert son magasin rue Royale, No. 72, entre Conti et St-Louis. Il fera tous ses efforts pour se rendre digne de la confiance et de la bienveillance dont il a été honoré jusqu'à ce jour. 21 nov 3

MARCHANDISES NOUVELLES.
GIQUEL & JAMISON, No. 6, rue de Chartres.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises qu'ils vendront à très bas prix, savoir:
Cachemire et mousseline de laine, nouveautés,
Bareges et mousseline pour robes de bals,
Cols et pellerines brodés, dernier goût,
Chales Cachemire et Thibet,
Chemises en mérinos pour dames et hommes,
Bas de coton et de soie do do et enfans,
Gants de peau et de soie,
Linge de table damassé et uni,
Toile et coton à draps 9/4, 10/4 et 12/4,
Ombrelles et parapluies,
Soieries moirés, unies, à carreaux et rayées,
Damassés de toutes couleurs pour rideaux,
Manteaux en laine, pour enfans,
Corsets français sans couture,
Mouchoirs batiste, brodés, unis et à rivière,
Platille et toile à chemises,
Flanelle rouge, blanche et jaune,
Velours de soie et de coton,
Couvertures Gramer, de 3 points, 9/4 10/4 et 12/4,
Dentelles, valenciennes et entredeux,
Bombazine, alpaca, et étamine noire,
Mousseline de laine et barège,
Franges, crêtes, cotons à coudre, aiguilles, galons, rubans, épingles, rubans, crêpe, ouates, ainsi qu'un grand assortiment de grosses marchandises convenables pour la ville et habitans. 21 nov—4

EN débarquement du navire Emperor venant du Havre et à vendre par le soussigné: 100 paniers vin de Champagne, qualité supérieure. AUGUSTE MOLIER, 21 nov 90 rue St. Louis

BOTTES Souliers et Brodequins—30 caisses pour l'usage des habitations, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins. 21 nov

REÇU par le navire Emperor, venant du Havre, 20 caisses fromage de Hollande, frais, à vendre par D LANATA, 9 et 10 rue Jefferson. 21 nov

REÇU par le navire Winnegance, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
30 barriques vin vieux Brancforte 1841,
50 caisses fromage de Hollande, grand modèle,
50 do Kirsh-wasser, grand modèle,
50 do fruits assortis,
100 do prunes à l'eau de vie,
25 do prunes sèches, première qualité.
21 nov D LANATA, 9 et 10 rue Jefferson

EN débarquement du navire Winnegance, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
220 barriques vin rouge St Estèphe Médoc.
35 caisses prunes sèches de 18 paubas chaque.
25 do do do boites riches, transparentes.
50 do fruits à l'eau de vie.
10 do poires à l'eau de vie.
81 barils vin blanc Haut Sauterne.
AUGUSTE MOLIER, 21 nov No. 90 rue St Louis

EN débarquement du navire Winnegance, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge,
25 caisses cerises à l'eau de vie,
20 do Pruneaux jus,
25 do prunes en jarres,
10 do sardines en petites boites, à vendre par R. CAHUZAC,
21 nov 34, Vieille Levée.

AU MAGASIN PARISIEN.
Rue St-Charles, Nos 1 et 3, près l'encoignure Canal.

N. LAFARGUE, ancien coupeur de MM. Cordeviolle & Lacroix, a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général, que mercredi, 11 novembre, il fera l'ouverture de ses marchandises et de ses nouveautés qui ont été choisies par lui-même pendant son séjour à Paris, se composant comme suit:
Drap extra de toutes nuances et des mieux portées.
Casimir, extra élastique, dito dito.
Cachemire, de l'Inde, anglais et français.
Drap Pilote pour paletots.

ARTICLES DIVERS:
Etoffe nouvelle pour gilets de bals et soirées, idem brodée à Palmes et rivière, Echarpes et Cravates satin nouveau genre, idem Joinville, Nœuds et [illegible], Gants Jouvin, C[illegible] naud, Chemises toile extra fine, [illegible] idem, Chemises de dessous e[illegible]
Tous les ordres qui lui [illegible] exécutés sous sa surveillance [illegible]
Il saisit cette occasion [illegible] sonnes qui voudraient bien [illegible] 7 années passées en qualité [illegible] viole & Lacroix, peuvent [illegible] pacités, et également assurer qu'elles seront entièrement satisfaites tant par la belle qualité de ses étoffes, que par le fini de la confection, ne voulant employer que des ouvriers de premier ordre, et ne jamais briller par une coupe exagérée.
Il se chargera aussi de la confection des costumes pour bals travestis.
Il a pris des arrangements pour recevoir les modes au fur et à mesure qu'elles paraîtront, ainsi que les hautes nouveautés. Il attend par le navire Emperor, du Havre, la balance de ses marchandises. 10 nov

AU MAGASIN FASHIONABLE,
No. 123, rue de Chartres.
CORDEVIOLLE & LACROIX,

ONT l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général qu'ils ont reçu par les navires Kentucky et Taglioni, du Havre, leurs marchandises d'hiver. Leur sieur Cordeviolle, de retour d'Europe, a porté tous ses soins au choix des plus grandes nouveautés, provenant des premières maisons de Paris. Leurs confections, auxquelles il a donné toute son attention, sortent des maisons les plus en vogue et sont faites dans le genre le plus fashionable. Ils invitent les amateurs à venir visiter leurs marchandises qui présentent un assortiment de tout ce que l'on peut désirer de plus élégant et de plus distingué, et qui seront vendues à des prix très modérés.

Par des arrangements particuliers, ils se sont assuré la spécialité de leurs principaux articles.

Pour Habits et Redingotes.
Drap noir Sédan, électra supra; Drap vert russe;
Dito bronze anglais " " invisible;
Dito " laurier, " " de cour;
Dito " doré, " " antique;
Dito " riche, " " dragon;
Dito " aléa, " " Lord Grey;
Dito " acajou, " " bleu vif;
Dito " tabac d'Espagne, " anglais;
Dito " Fumée d'Isly, " amiral;
Dito " faisan doré, " Nemours;
de roi;
barbeau.

Pour Paletots.
Drap castor et pilote, noir; dito dito bronze; dito dito vert; drap castor et pilote, noir anglais et fumée de Londres.

Pour Pantalons.
Satin casimir noir superfin; dito dito fantaisie, nuances de mode; dito dito à raies, ombré, à carreaux.

Pour Gilets.
Velours noirs et de toutes nuances; dito façonné, dessins riches; satin noir uni, dito dito; dito dito façonné; Gourgourans noir; dito fantaisie; drap de soie noir; dito dito de mode, grande fantaisie; dito dito lamé or et argent, pour bal; cachemire français; cachemire de l'Inde; dito d'Ecosse; écharpes satin noir, unies; dito dito façonnées; dito dito, couleur de mode; cravates satin noir, unies; dito dito façonnées; dito dito batiste brodées, grande nouveauté; dito dito grenadine; dito batiste blanche brodée, pour soirées, genre tout-à-fait nouveau; cols à ressort, grand perfectionnement; intérieurs de col, nouveau genre et très commode; gants Jouvin, blancs, noirs, couleurs nouvelles; parapluies soie extra, première qualité; foulards Ozrah, dito dito; habits drap noir et fantaisie; redingotes dito dito; paletots drap castor et pilote; dito dito façonné, doublé en satin gros; tweeds en drap imperméable, de toutes nuances et nouveau genre; pantalons satin casimir noir léger; pantalons satin casimir noir, fort; dito dito, couleur de mode; gilets de bal, lamé or et argent; dito en velours; dito cachemire, collet droit, à châle et à la d'Orsay; dito en soie de toutes les formes et dessins les plus variés; bretelles soie et gomme élastique, première qualité; chaussettes de soie, nouveau genre, noirs, à raies et à différents dessins; chemises coton anglais superfin; chapeaux soie de Pinaud dans le dernier genre; gants de soie et fil d'Ecosse; gilets de tricot en coton, dito dito en laine; dito dito en flanelle; caleçons tricot de coton; dito en flanelle de santé; gilets tricot de soie; caleçons dito dito.

Les personnes qui ont bien voulu leur donner des ordres sont prévenues que les dits ordres ont été exécutés, et sont priées de venir prendre livraison. Le tout est à leur disposition. 5 nov

EN débarquement du navire Isaac Allerton de Marseille:
40 barriques vin rouge;
100 caisses absynthe;
200 do eau de fleur d'oranger.
RAYMOND CAHUZAC, 20 nov 34, rue Vieille Levée.

BAUME DU Dr. ALLEN.—Les simples dont se compose ce baume sont depuis long-temps réputés par leur propriété médicinale. Après de longues expériences le Dr. Allen a été à même de produire par leur combinaison, un baume efficace pour les cas de consomption, d'affections pulmonaires, et tous autres maux des poumons. On peut voir des certificats sur son efficacité, au No. 50 rue Poydras.

VERMIFUGE.—Le vermifuge de Kolmstock est le plus efficace et le plus facile à administrer aux enfans. Il n'est composé que de simples et ne peut affecter aucunement les tempéramens les plus délicats, même lorsqu'il y a absence de vers.

UN VERNIS—Fait par un nouveau procédé rend luisant et bien noir, les poêles, fourneaux de cheminée et les tuyaux, en n'en faisant usage qu'une fois par an. En vente au No 50, rue Poydras.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépot chez Bertrand & Basoe, *Encoignure Royale et Bienville.*

☞ La Louisiane est de tous les pays, celui ou l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à le rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

☞ Ni le capitaine ni le consignataire du navire français LAURE, capitaine Rambaud, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage. 21 nov AUGT. MOLIER, 90, St. Louis

☞ Le navire WINNEGANCE, capit. Melcher, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis le marché aux légumes; les consignataires sont priés de faire leur entrée en douane et venir recevoir leurs marchandises sur la Levée dans les cinq jours de cette date, faute de quoi elles seront envoyées dans les magasins publics, à leurs frais et risques. 20 nov AUG. MOLIER, 90, St Louis

☞ Le navire français Le VAILLANT, capt. Daudignon, du Havre, est en déchargement vis-à-vis la rue des Ursulines. Les consignataires sont priés de remettre leurs permis à bord d'ici à cinq jours, autrement leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics. 20 nov F. JORDY, 10, Conti.

☞ Le capitaine et le consignataire du navire français LE VAILLANT, préviennent qu'ils ne paieront aucune dette contractée par l'équipage du dit navire. 20 nov F. JORDY, 10, Conti.

☞ Le vapeur BELLE CREOLE, capitaine John M. Scott, ne fera, à l'avenir, jusqu'à nouvel ordre, qu'un voyage par semaine. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches matin, à 10 heures et du Bayou Sara les mercredis après l'arrivée des chars du chemin à coulisses. 16 nov—4ssm F. A. CHAMPOMIER, agent

PAUL PECQUET, Avocat, prévient ses amis qu'il a transporté son domicile au No 23, rue Royale. Il pratiquera dans les Cours de la Nouvelle-Orléans et de Lafayette, et se chargera d'opérer le recouvrement de tous billets, comptes et autres réclamations, dans cette paroisse et celles avoisinantes. 20 nov—1m

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.
LA société qui existait sous la raison de RICKER & PEARSON est dissoute de ce jour, par limitation. SAM. RICKER, Jr., GEO. H. PEARSON. 20 nov—6

CHAPEAUX—En débarquement du navire Winnegance, trois caisses chapeaux dernière mode, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 17 et 19, rue St Louis. 20 nov

BOTTES, Souliers et Brodequins—2,300 caisses en magasin, formant un assortiment complet de marchandises. AUSSI—180 caisses en débarquement des navires Washington et California, à vendre par R G HOBBS, 12 Douane. 20 nov

BOTTES, Souliers et Brodequins—56 caisses actuellement en débarquement des navires Heartley et Henry Ewbank, à vendre par G W DUNBAR, 30, Douane. 21 nov

VIN rouge Haut Brion C. C. et Haut Talence, en débarquement du navire Winnegance, venant de Bordeaux:
100 barriques Haut Brion et Haut Talence.
540 caisses Haut Brion Lamission.
A vendre par les soussignés seuls chargés du dépôt des vins C. C. A. & Z. CAVELIER. 20 nov—3

EAU DE VIE—Importation directe, maintenant aux magasins de la Douane.—Le plus grand stock en ville:
181 quarts pipes 1re preuve, marque Ph. Godard & Co.
21 demi do do do Castillon 1815
3 do do do do 1825
3 quarts do do do do 1815
16 demi do quatrième preuve, Leger frères.
16 quarts do do do do
4 demi do do do Pinet, Castillon
2 quarts do do do do
4 demi do do do J J Dupuy
12 quarts do do do do
A vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co. 20 nov 17 et 19 St Louis

EN débarquement du navire Washington et de la barque Neversink—10 tierçons, 10 barils et 100 caques saumons No. 1, 76 caques maquereaux No. 1, 165 caisses morue, 100 caisses harengs sans écailles, 100 barils grand maquereaux No. 3, 100 caisses chandelles de blanc de baleine, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 20 nov 49 Commune

20,000 BOISSEAUX de Maïs, à vendre par P. LONGIS, 116, Royale. 20nov

COUVERTURES—C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, encoignure Douane, vient d'ouvrir 500 paires de couvertures convenables aux familles et aux habitans. Elles sont de différentes dimensions et sont offertes à bas prix. 20n

CACHEMIRES riches, Mousseline de laine et soieries pour habillemens de dames.—Le soussigné a ouvert HIER MATIN (en outre de son assortiment précédent) une caisse de CACHEMIRES D'ECOSSE, extra-riches, 2 caisses CACHEMIRES riches à bas prix, une caisse MOUSSELINE ombrée de laine; aussi trois colis soieries riches et de nouveau goût, venant d'arriver de Paris, et convenables pour habillemens de dames pour soirées et réunions; aussi, 2 caisses BAREGES nouveau genre, différentes nuances. 20 nov

EPICES—600 colis Muscade, Clous de Girofles, Canelle, piment, poivre, gingembre en racine, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 20 nov

CHANDELLES—250 boites blanc de baleine assortis, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 20 nov

CHOCOLAT—70 boites commun et doux, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 20 nov

CAFE—250 sacs de Java, Rio vieux, etc., à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 20 nov

AVIS—Des personnes mal informées ayant répandu le bruit que j'avais cessé les affaires, par l'incendie du 11 courant; je viens annoncer à mes amis et au public que je les continue dans le même local, No 75, Vieille Levée entre Toulouse et St. Louis. 19 nov—3m VICTOR WILTZ.

FOIN, MAIS, AVOINE, &c, &c.
LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a transporté son magasin au No 75, Vieille Levée, entre St-Louis et Toulouse, où il tiendra constamment une grande quantité de foin, maïs, avoine &c, qu'il vendra à des prix modérés, pour du comptant. 5 nov—3m VICTOR WILTZ.

CHAMPAGNE SUPERIEUR.
LE soussigné, seul agent de Messieurs le marquis de MAUZAC & DE LOISSON, de Pierry (près Epernay) propriétaires de vignes dans les meilleurs crus de la Champagne, vient de recevoir par le navire Emperor, du Havre, un assortiment de leurs meilleures marques, savoir:
100 paniers Pierry, première qualité.
40 do Aubur,
40 do Cygne,
15 do Sillery, qualité supérieure, en grandes et demi bouteilles.
AUSSI, en magasin, d'envois précédens:
150 paniers Ay, première qualité,
100 do Ay, comte de Mordant,
25 do Sillery, do.
19 nov—10 F JORDY, 10 rue Conti

A VENDRE en débarquement du navire Isaac Allerton, de Marseille,
100 barriques vin Bergasse et Bandal,
150 paniers huile d'olive grandes et demi bouteilles,
150 caisses salaisons, cornichons, capres, olives et anchois,
25 do anchois à l'huile, par NUMA LACOSTE,
19 nov No. 103 rue Royale

CAFE—60 sacs café de la nouvelle récolte, en débarquement du brick Empresario, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 19 nov 26, Vieille Levée.

CIGARES—127 milliers assortis de marques, en débarquement du brick Empresario, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 19 nov 26 Vieille Levée

GRAISSE—55 barils graisse, en magasin et à vendre par JAS. E. WOODRUFF, 60 Camp. 19 nov

PORC—100 barils mess et prime, à l'inspection, à vendre par JAS. E. WOODRUFF, 60, Camp. 19 nov

GRAISSE commune—5 barils, à vendre par JAS. E. WOODRUFF, 60, Camp. 19 nov

AUX HABITANS, &c.
CHAUX de Thomaston,
Ciment Romain et hydraulique,
Plâtre de Paris; Poil à plâtre;
Poussière de marbre;
Briques à feu anglaises, de Pittsburg et Pensacola;
Chaux pour sucre en boucauts et barils;
A vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par JOHN HAYMAN & Co, 12 nov 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité.

AVIS AUX MAITRES D'HOTELS ET RESTAURATEURS:
30 douzaines couverts à filet argenté.
30 douzaines cuillères à café, do.
Ces articles sont très supérieurs à tout ce qui a été importé jusqu'à ce jour, et seront vendus au-dessous du cours pour clore une consignation, par H DE GOER & RIPPLARD, 11 nov 21 rue des Magasins

EN débarquement du navire Isaac Allerton, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné: 100 barriques vin rouge, marque Bergasse. G M LUCAS, 30, Bienville. 17 nov

LE soussigné a transporté son magasin de No. 21, rue du Canal, au No. 5, rue des Magasins. Il reçoit un grand assortiment de Marchandises, qu'il offre à vendre à des prix très réduits; les acheteurs sont priés de venir examiner:
Coton Lowell 7/8 et 4/4, dito croisé 7/8, do do bleu, jaseys et kerseys, coton osnaburg 3/4 à 10/4, moleton blanc, dito écru, coton blanc 3/4 à 12/4, flanelle blanche rouge, jaune et verte, dito croisée, dito gaze, dito de Saxe, coton rayé pour chemises de nègres, coutil à matelas, cotons et fil de [illegible], [illegible] de York, Hamilton, Mechado et Rochester, percale noire, [illegible], mousseline suisse unie à carreaux et brodée, percale, jaconat, batiste fil, mousseline à rideaux, brochées et brodées, plantilles, bretagnes, toile de Paris, dito d'Irlande, dito à draps 5/4 à 12/4, velours coton et soie, nappes et serviettes, toile damassée, nappes en couleurs, damassées, mouchoirs toile, dito batiste dentelle fil et coton.
Mouchoirs soie foulards, mousseline de laine noire, de couleur, cachemire d'Ecosse, un grand assortiment d'indiennes françaises, anglaises et américaines, serge, soie, pouls de soie, gros de Naples, satin noir, dito blanc, et satin, soie à coudre, chaussons écrus, de rubans taffetas, bas coton blancs, écrus, mêlés bleus et noirs, dito blancs, très grands, dito pour enfants, do cachemire, laine, mérinos blancs et noirs, 26 à 32 pouces, do coton, bretelles en soie, gomme élastique et coton, châles en soie, coton et mérinos, jupons en crin, alpaca, lasting, cachemire, et en bobines d'Alexandrie, Paramattas, [illegible] Hughes, couvertures vertes, bleues et rouges, do américaines 3 points, dito françaises, Kentucky jeans, satinet bleu et noir, drap de pilote. Aussi, un grand assortiment de draps français et anglais, casimirs fantaisie.
11 sept L. MARCUS.

CHAPELLERIE PARISIENNE.
A. MARCHAL, Rue de Chartres.

VIENT de recevoir par les navires Probus, Kentucky et [illegible], du Havre, un grand assortiment de chapellerie sortant des meilleures fabriques de Paris, tels que Pinaud, Mossieur et Gibus; son assortiment se compose principalement de:
30 caisses chapeaux soie, velours extra;
6 do do castor noir;
30 do do feutre noir superfin;
3 do do Tyroliens;
3 do do pour enfants et jeunesse;
200 douz. casquettes pour hommes et pour enfants, en drap, velours, [illegible]
3 nov

LEGION DE LA LOUISIANE.
REVUE D'INSPECTION.

CONFORMEMENT à l'ordre du Brigadier Général commandant la Légion, le régiment d'infanterie prendra les armes vendredi 27 novembre courant à 3 heures précises de l'après midi, afin d'être passé en revue sur la Place d'Armes.

Les capitaines de compagnie sont requis de passer leurs ordres en conséquence.

Par ordre du major Justin Durel. ANT. DUBUC, ad. Ma. 9 nov

LEGION DE LA LUISIANA.
Compania de Cazadores de Orleans.

Segun orden superior, la Compañia tomará las armas, y se reunirá en el paraje de costumbre, el viernes 27 del corriente álas 2 1/2 de la tarde, con uniforme de Invierno, para una Revista de Inspeccion. El capitan espera de la constancia de los miembros, la mas exacta puntualidad.
N. Orleans, noviembre 21 de 1846. De orden del señor capitan, JUAN J. RICO, Sargento 2o. 21nov

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.
Revista de inspeccion.

La compañia tomará las armas y se reunirá en el paraje acostumbrado, el viernes 27 del corriente alas 2 1/2 en punto de la tarde, con pantalon de paño. Hallandose en mi poder el nuevo armamento para la espresada compañia, espero de los miembros activos, pasaran á recojerlo con anticipacion, en la sala de armas calle Dumaine, No 14; donde les sera entregado por el sargento 1o.; al mismo que las prendas que les falten para el completo.
N.-Orleans, 19 noviembre 1846. De orden del cap. M. BORDAS, Sargento 1o. 20nov

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
81, rue du Canal.
Nouvelle-Orleans, 17 nov

CESAIRE OLIVIER.
Marchand-Commissionnaire,
No. 21, rue de la Vieille-Levee.
18 nov—15

F. T. BOURNOS, Chirurgien Dentiste, rue Conti, No. 95. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à 4 heures du soir. 17 mars

INSTITUTRICE.
UNE dame désire se placer comme institutrice, dans une famille respectable de la ville ou des environs. Elle se chargerait de l'éducation de jeunes garçons et porterait la plus grande attention à leur instruction morale et intellectuelle. Cette dame possède quelques notions de la langue française. Ses conditions seront modérées, parce que son principal objet est de se caser dans une maison tranquille et respectable.
S'adresser par lettre à la boite 24. C. à la Poste ou à R. C. CAMMACK, 83 Gravier. 18 nov—6

REÇU par les navires Suffolk et Emperor, venant du Havre:
180 caisses absynthe suisse et Kirchwasser de différentes marques, Versin, Lecoultre, Ed. Pernot, Alphonse Jeanrenaud, et Berthoud fils.
Une caisse broderies suisses; une caisse articles pour confiseurs et jouets d'enfans pour le nouvel an.
A vendre par J. N. CURRIEN, rue Conde. 19 nov—3

CIGARES de la Havane—59,000 des marques, [illegible] Sevillana et Crespo, en débarquement du brick Empresario et à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 18 nov

SUCRE de la Havane—30 caisses en débarquement du brick Empresario, à vendre par B. VALLS, 26, Commune. 18 nov

EN débarquement du navire Emperor, du Havre, 30 caisses liqueurs en Chanou, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co., 18 nov 15 et 16, St. Louis

EN débarquement du navire Isaac Allerton, de Marseille—50 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 18 nov 17 et 19, St. Louis

BARBIER ET COIFFEUR DEMANDÉ.
ON a besoin d'un ouvrier barbier et coiffeur et d'un jeune homme comme apprenti. S'adresser encoignure Bienville et Chartres. 9 nov

ASSURANCES DE NASHVILLE.
COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'incendie et sur la vie.
CAPITAL.... $300,000. Payé en entier.
Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classée d'après un tarif régulier.
La Compagnie de Nashville fait à ses clients un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont débités en compte courant.
James Walker, secrétaire; James A. Porter, président.
W. B. PARTEE, Agent, No. 33, rue du Camp.
Référence MM. Dick & Hill, 85, rue du Canal.
15 juil—1 an

Mme. FERRET & Co.
RUE BOURBON NO. 59, ENCOIGNURE BIENVILLE,
ONT l'honneur de prévenir les Dames qu'elles continuent, comme par le passé, elles se chargent de la façon des Robes, Costumes de fantaisie, &c.
Un atelier est spécialement affecté à la confection de Manteaux, Visites, Pelerines, Mantelets &c. sur des modèles de la maison Popelin-Ducarre, de Paris, et autres.
N. B.—Les ordres de la campagne, pour achats ou confection, seront remplis dans le plus bref délai. 19 nov—5

CHARBON CANNEL—100 tonneaux de Cannel anglais seront débarqués du navire Lapland, 3ème Municipalité, lundi prochain. Les personnes qui désireraient en avoir peuvent laisser leurs ordres chez ROBERT MURPHY, No 62 Vieille Levée, ou 96 Vieux Bassin. 19 nov

CHARBON—6000 barils Charbon de Pittsburg, à vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par ROBERT MURPHY, No 62 Vieille Levée, 19 nov ou 96 Vieux Bassin

CHARBON A SIX ESCALINS—2000 barils Charbon anglais, en débarquement du brick l'Ucas, en face du marché aux légumes, délivrable à six escalins le baril, en n'en prenant pas moins de dix. ROBERT MURPHY, No 62 Vieille Levée, 19 nov ou 96 Vieux Bassin.

CHARBON DE PITTSBURG—Un chargement de charbon, à vendre dans le port, par JOHN BELLOW Jr, No. 9, rue Canal. 27 oct

CHAPEAUX, CASQUETTES, BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
En débarquement du navire Magnolia, un nouvel envoi de chaussures et coiffures, comprenant un assortiment complet convenable à la saison.
Le tout à vendre à bas prix, par FROST & Co. 10 rue des Magasins. 18 nov

TABAC—600 balles Vuelta de Abajo, capes et tripes, en débarquement du brick Hayne, à vendre par L CANTIN, 42 Gravier. 18 nov

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement des bricks Hayne et Empresario, de la Havane, 160,000 regalias, à vendre par J M CABALLERO, 32 Vieille Levée. 18 nov

SUCRE de la Havane—50 caisses, en débarquement de la goelette Galena, et à vendre par L CANTIN, 42 rue Gravier. 18 nov

CHAUX du rocher de Meadow, cargaison du brick Vandalia, à vendre par JOHN HAYMAN & Co. No. 11 magasins Rouges, 3me municipalité. 17 nov

CIGARES de la Havane—60,000 Regalias, Panetelas etc des marques Conill, Sevillana et Siempre Viva, en débarquement du brick Hayne, et à vendre par B VALLS, 26, Commune. 17 nov

CAFE DE LA HAVANE—112 sacs fin vert, en débarquement du brick Hayne, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 17 nov

EN débarquement du navire Isaac Allerton, venant de Marseille, à vendre par le soussigné: 30 barriques vin rouge, marque Bergasse. 200 caisses absynthe, de la marque Sauvayol, Bruneton et Co, par AUG. MOLIER, 90, St Louis. 17 nov

EN débarquement du navire Isaac Allerton, de Marseille: 170 barriques vin rouge, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 17 nov

THE frais—165 boites Impérial, de 6 et 12 livres, en débarquement de la barque Genessee, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 17 no

INDIGO—50 colis Caracas, Manille &c., en surons, en caisse, et barilets, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 17 nov

EPICES moulues—175 paquets dernièrement reçus, telles que moutarde, poivre de Cayenne, chocolat, gingembre, clous de girofle, casse, piment &c. à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 17 nov

VIN—300 colis Malaga, Sicile, Porto, Xérès, Madère, Champagne, Muscat, Bourgogne, Ténériffe, Marseille &c. en quarts de pipes, huitièmes, caisses et paniers, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 17 nov

CHARBON supérieur de Pittsburg—Le soussigné vient de recevoir de Pittsburg, un chargement de Charbon de qualité supérieure, qu'il vendra par petite quantités à la convenance des acheteurs. JOHN BELLOW, Jr. 9, rue du Canal. 12 nov

CIGARES—60,000 Regalias, en débarquement du brick T. Street, de la Havane, à vendre par J M CABALLERO, 32, Vieille Levée. 12 nov

SUCRE blanc de la Havane—A vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 12 nov

INDIGO—6 surons de Guatemala, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 12 nov

BARILS pour mélasse—300 Jeux, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 49, Commune. 12 nov

CHANDELLES de C. Valentine & Co. de 6 et 8 à la livre, 100 caisses, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 49, Commune. 12 nov

CIGARES du Nord (short sixes)—69,000 milliers, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 44, Commune. 12 nov

BALAIS de millet—75 douzaines à vendre par HARROD, DARLING & Co., 44, Commune. 12 nov

RAISINS—300 caisses, 200 demi, do. 200 quarts dito, à vendre par HARROD, DARLING & Co., 49, Commune. 12 nov

SUCRE—158 caisses en débarquement du brick Thomas Street, venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 12 nov

TABAC—116 balles Vuelta de Abajo, pour capes et trippes, en débarquement du brick Thomas Street, venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 12 nov

CAFE—85 sacs de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Thomas Street, venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 12 nov

A VENDRE en débarquement du navire français Noel, de Cette et Marseille, situé en face du marché à la viande:
535 barriques vin rouge, St-Gilles;
20 do do Langlade;
14 do do St-Clair;
30 do do St-Georges;
20 do vin blanc de côte;
200 barils do Madère;
350 paniers huile de Flagniol et de Sue;
150 caisses do diverses marques;
30 paniers do de 24 1/2 bouteilles, de Flagniol;
30 caisses eau verte, de J Piquet;
130 do salaisons assorties;
300 paniers bouteilles vides;
30 caisses absinthe de Sauvajol Bruneton;
20 do muscat-Frontignan vieux;
1100,000 bouchons réguliers et pointus, en balles et ballots de diverses contenances;
26 caisses marmelade d'abricots et de prunes;
[illegible]
9 nov MARTIAL [illegible] & Co.

Magasin de Nouveautés,
de MADAME MARCHAND,
Rue Royale, No. 105, entre St Louis et Conti.

MME MARCHAND, de retour de France, a l'honneur d'informer les Dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, que JEUDI, 26 courant elle fera l'ouverture de ses modes et nouveautés. Elle offrira en vente un magnifique choix d'articles d'hiver, choisis par elle, dans les maisons les plus renommées de Paris. Ses prix seront modérés. 23 nov—6

MAGASIN DE NOUVEAUTES,
à l'encoignure des rues Royale et Conti.
Mme VINCENT.
A l'honneur d'annoncer aux Dames qu'elle vient de recevoir par le navire Vesta du Havre, un assortiment complet de Nouveautés. L'ouverture aura lieu lundi prochain, 16 du courant. 14 nov

Mme MACÉ ouvrant lundi prochain 9 du courant, un nouveau magasin de modes et de nouveautés, a l'honneur d'appeler l'attention des dames sur son assortiment comprenant tous les articles de goût pour la toilette. N'ayant rien négligé pour l'élégance du magasin et le choix des marchandises, elle espère obtenir comme par le passé la confiance et le bienveillant patronage des dames. Mlle Olympe, bien connue pour la confection de modes est chargée de la direction de l'atelier. 6 nov Mme MACÉ 34 Chartres, encoig. Douane

Mme. FREMINEAU,
Rue Royale, No. 133,
A l'honneur de prévenir les Dames de la Nlle Orléans et de la campagne, qu'elle ouvrira, jeudi, 5 du courant, ses modes et nouveautés d'hiver. Elle offrira en vente un joli assortiment de soieries et cachemires pour robes, chapeaux, articles de mariage et de bal, quincaillerie fine &c., en général tout ce qui concerne la mode et nouveautés. Ses prix seront comme toujours très modérés tant pour la vente que pour la confection des articles. 3 nov 1m

MINIATURES AU DAGUERREOTYPE
(GARANTIES FIDELES).
M. PEYROUX tire des portraits au daguerréotype et les place dans de jolis cadres, pour la somme de DEUX PIASTRES seulement, à son domicile rue du Canal No. 56. 16 nov—15

PEINTURE DE PORTRAITS.
AD. RINCK prévient ses amis et le public que son atelier est ouvert comme par le passé, rue Bourbon No. 90, entre Douane et Canal où pourront s'adresser également les personnes et les institutions qui désireraient prendre des leçons de peinture ou de dessin. 30 oct—1m

AVIS.
DANS quelques leçons seulement, les Dames et messieurs peuvent acquérir une écriture expéditive et élégante à l'académie de MM. Dolbear, No 15, rue du Camp. Au lieu d'être un travail pénible, les leçons sont si faciles qu'écrire devient bientôt une récréation. Les Dames et les Messieurs et particulièrement les parens sont invités à venir examiner les progrès rapides qu'obtiennent les personnes qui prennent des leçons.

MARCHANDISES DE MENAGE.
C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, Encoignure Douane,
VIENT de recevoir un assortiment complet de Marchandises à l'usage des familles, et consistant en: Couvertures de toutes dimensions et qualités, idem [illegible] superfines et extra-grandes, courtepointes et piqués de Marseille, toile à drap double et simple largeur, coton table damassé et de diverses dimensions, serviettes [illegible] douzaine, nappes damassées diverses grandeurs, idem tricotées, en fil et en couleur, étoffes pour rideaux, idem genre, idem brodées et à spilets, mousseline pour rideaux, par yarde.
Ces articles ne forment qu'une petite partie des marchandises qu'il a reçues. Ayant été achetées à bon compte aux encans, on peut les vendre à des prix modérés, par yarde ou par pièce. 17 nov

EN débarquement du navire Isaac Allerton, venant de Marseille: 250 barriques vin de Bergasse, 40 demi dito do, do, 50 caisses vin de Muscat Frontignan; 65 do du Lunel; 100 do huile de Flagniol en bouteilles de 24 onces; 60 do en demi bouteilles; 20 caisses variantes assorties; 20 do câpres; 36 do cornichons, 25 do olives; 40 do anchois à l'huile, 30 do anchois salés, 10 balles amandes à la princesse, 50 caisses absynthe Sauvajol et Bruneton; 56 do kirsch do, 40 caisses eau verte de Piquet, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co. 12 nov 11 et 15, St Louis.

SEPTIEME LIVRAISON DE MARTIN L'ENFANT TROUVÉ, PAR EUGENE SUE.
En vente à la librairie de Vve. HEBERT, 16 nov 109, rue de Chartres.

HOTEL D'ORLEANS.
Rue de Chartres, 151, entre St Louis et Toulouse.
AUG. GEORGES a l'honneur de prévenir Messieurs les habitans et le public en général, qu'il tient toujours ledit Etablissement, qui vient d'être entièrement remis à neuf, et que l'on trouvera, comme par le passé, confort et propreté aux prix des plus modérés. On y pourra se procurer des appartemens, pension depuis $1 25 et $1 50 par jour, et au mois, depuis $25 jusqu'à $35. Elle prend des pensionnaires pour le déjeuner et le dîner, ou le dîner seulement et tant servi en ville. 5 nov—3m

MADAME CHILDS, encouragée par ses premiers succès dans l'enseignement, se propose d'enseigner l'Anglais, et s'adresse plus particulièrement aux personnes de l'ancienne population et aux étrangers qui ne possèdent pas une langue devenue indispensable dans le commerce de cette ville. Nos hommes de lettres, et en général les personnes adonnées à l'instruction, s'accordent à reconnaître le talent avec lequel Mme Childs a professé soit dans les écoles publiques, soit dans les institutions particulières de cette ville, et procureront toutes les recommandations désirables. Mme Childs donnera indifféremment ses leçons chez elle, ou au domicile de ses élèves.
S'adresser rue Royale No. 105, entre Conti et St. Louis.
Recommandations:
Wm. Freret, Pierre Soulé,
D. Mercier, Armand Pitot,
Ls. Elma, F. Buisson.
10 nov—3m

AUX PLANTEURS.
HABILLEMENS DE NEGRES.
LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment d'habillemens de NEGRES, qu'il offre à des prix excessivement réduits. Il croit devoir appeler plus particulièrement l'attention des planteurs sur un assortiment de grands et chauds gilets La Fayette, qu'il vendra, savoir: Les gilets à $10 la douzaine, et les pantalons à $9 la douzaine. JOHN BELLOW Jr. 11 nov 9, rue du Canal.

PANTALONS—Manufacturés à Paris,—10 douzaines Pantalons de casimir français, extra, fins, en magasin et à vendre par JOHN BELLOW, 11 nov 9, rue du Canal.

CHEMISES pour la Marine des E. U.—50 douz. chemises de flanelle bleue croisée avec collets étoilés, manufacturées expressément pour le service de la marine des E. U. en magasin et à vendre par JOHN BELLOW, Jr., 9, Canal. 11 nov

KERSEYS—5 Caisses épais Kerseys mélangés, récemment reçues et à vendre par JOHN BELLOW Jr., 9 Canal. 11 nov

CIGARES DE LA HAVANE—6000 Regalias, en débarquement de la goelette H. Perkins, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 13 nov

CHARBON CANNEL.
LES soussignés ont en débarquement (entre les marchés), du navire Harvard, venant de Liverpool, un lot de charbon Cannel, de qualité supérieure, qu'ils offrent à vendre de la levée à un prix modéré, en lots convenables aux acheteurs. B & A SOULIE, 31 oct 139 rue Royale

CHARBON—Les soussignés offrent à vendre de l'excellent charbon anglais, de Cannel en lots à la convenance des acheteurs et à un prix modéré. B & A SOULIE 139 rue Royale. 30 oct

CHARBON—Les soussignés ont constamment en vente du charbon de toute description et de qualité supérieure, qu'ils délivreront libres de tout charroi dans quel lieu de la ville, à un prix modéré. A & B SOULIE, 139 rue Royale. 30 oct

CAFE de la Havane en débarquement des bricks T Street et Henry Jenkins, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 16 nov

AVIS AUX CONFISEURS—Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre 100,000 cornets ordinaires, qu'il offre à vendre au plus bas prix. Vve. HEBERT, 109, Chartres. 14 nov

BOTTES Françaises—1 caisse, 51 paires de bottes françaises, à vendre pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres. 9 nov

ARGENTERIE Galvanisée—Un assortiment toujours complet de couverts, cuillères à soupe et cuillères à café galvanisées au procédé de Ruolz & Elkington, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres. 9 nov

VIN—120 caisses vin rouge, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 99, rue de la Douane. 7 nov

A VENDRE—1000 barils chaux de pierres, de Thomaston; 500 barils ciment hydraulique, 200 barils plâtre de Paris, 21 dito poussière de marbre. Crins à plâtrer en barriques, sacs et barils; 250 sacs sel. A vendre par JOHN HAYMAN & Co, 4 nov—6m No. 11, Magasins rouges de la 3e Mté

MARCHANDISES Liquides pour clore—18 douzaines vin de Bourgogne des premières marques; 10 paniers champagne, pour clore une consignation.
Absinthe suisse de Marseille;
Eau de fleur d'oranger et de rose, en estagnons;
Salaisons assorties, capres et cornichons; savon de Marseille; bouchons ordinaires en balles de 30 milles; huile d'olive, 24 onces, de Flagniol; chinois à l'eau de vie; liqueurs ordinaires assorties en bouteilles, demi et quart de bouteilles; curaçao, kirsh, et noyau superfin, vin au Vermouth de Turin; eau de Cologne, différents modèles, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 rue de Chartres. 9 nov

EN magasin d'importations directes—150 barriques vins Clearet, St. Julien et Moutferrant; 40 do Margaux et Lafitte; 30 demi do vin blanc Sauterne; 25 do Porto; 40 do Madère; 75 do whiskey; 9 demi-pipes Cognac; 100 caisses Claret, Lafitte, O'Brien et Larose, [illegible] do Curaçao et Marasquino; 85 do liqueurs assorties; 150 do fruits; 200 caisses et paniers d'huile; 30 caisses absinthe Suisse; 100 paniers anisette, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 17 nov

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.
GARANTIES RECOLTE DE 1846.
Le soussigné a le plaisir d'informer ses pratiques qu'il vient de recevoir par le Rubicon, du Havre, un grand assortiment de graines fraîches de première qualité, des meilleurs grainetiers de Paris, savoir: 300 livres choux assortis; 700 livres raves assorties; choux fleurs, laitue, chicorée, cerfeuil, brocoli, &c. Les prix sont modérés. WM. DINN, 11 Commune. 14 sept

Bureau des Naissances et Décès,
Passage de la Bourse, près la rue Bienville.
AVIS AU PUBLIC.
AYANT été nommé Assistant du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans, j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci-après citée:

Acte, approuvé le 6 mars 1819.

Art. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conformément à la [illegible] section de l'acte dont celui-ci forme partie [illegible] et toute personne contrevenant aux [illegible] dans la dite section, sera passible [illegible] qui n'excédera pas dix piastres, et [illegible] moitié de laquelle amende sera au [illegible] et l'autre moitié au dénonciateur.

Art. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de [illegible]

[illegible] P. X. CROUZAT.